



+
clermont
auvergne
métropole

PLU
DOSSIER POUR APPROBATION

R è g l e m e n t
g r a p h i q u e

Plan des hauteurs
Ech. 1/15 000



Hauteurs



VILLE DE LEMPDES

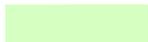
5





LEGENDE

Hauteur maximale de façade :

-  2,5m / R
-  7m / R+1
-  10m / R+2
-  13m / R+3
-  10m imposée avec la possibilité de bonus de hauteur dans la limite de 3m

* Bonus de hauteur : Des bonus de hauteur liés aux performances énergétiques et à la mise en oeuvre d'une mixité fonctionnelle sont accordés dans les dispositions définies au règlement écrit (pièce n°4 du PLU).